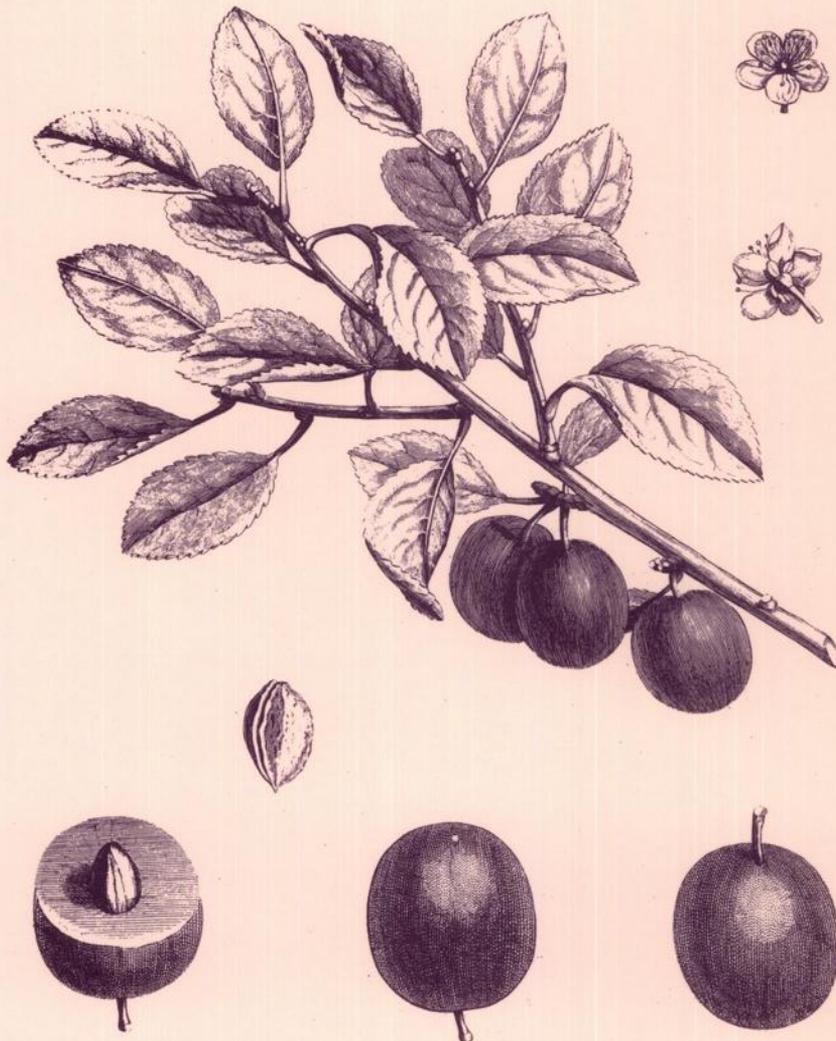


# VARIÉTÉS ANCIENNES DE PRUNIERS DOMESTIQUES

par Hubert Caillavet

Illustrations de Pierre Legrux



**BRG**



Illustrations :

en couverture : Planche VI - Damas de Septembre. DUHAMEL DU MONCEAU.  
*Traité des arbres fruitiers*. Tome 2. Paris, 1768.

en dos de couverture : extrait de la Planche XX - *ibidem*.

**VARIÉTÉS ANCIENNES  
DE PRUNIERS DOMESTIQUES**



# VARIÉTÉS ANCIENNES DE PRUNIER DOMESTIQUES

**Caractères distinctifs**  
**Description de 80 variétés**

---

par Hubert Caillavet

Illustrations de Pierre Legrux

---



## TABLE DES MATIÈRES

	Pages	
PRÉSENTATION		Madeleine noire..... 239
ÉTUDE DES CARACTÈRES		Madeleine Nomblot..... 244
CARACTÈRES MORPHOLOGIQUES .....	1	Mamelonnée..... 249
Le rameau.....	3	Mirabelle dorée..... 254
La feuille.....	8	Mirabelle de Mesnil..... 259
La fleur.....	15	Mirabelle de Metz..... 264
Le fruit.....	28	Mirabelle de Nancy..... 269
Le noyau.....	38	Mirabelle parfumée de septembre..... 274
CARACTÈRES PHYSIOLOGIQUES .....	55	Mirabelle tardive..... 279
Abbaye d'Arton.....	59	Monsieur hâtif..... 284
Abricotée jaune.....	64	Monsieur jaune..... 289
Angelina Burdett.....	69	Monsieur vert..... 294
Anna Späth.....	74	Monsieur violet..... 299
Béarnaise (La).....	79	Noberte..... 304
Béjonnères (Des).....	84	Octave Opoix..... 309
Belle de Louvain.....	89	Pêche..... 314
Bonne de Bry.....	94	Perdrigon rouge..... 319
Catalogne (de).....	99	Perdrigon violet..... 324
Charcuty.....	104	Pond..... 329
Chypre.....	109	Précoce de Tours..... 334
Cirette.....	114	Président..... 339
Coe's Golden Drop.....	119	Quetsche commune..... 344
Czar.....	124	Quetsche d'Italie..... 349
Damas blanc.....	129	Quetsche précoce d'Ersingen..... 354
Damas violet.....	134	Reine Claude d'Althan..... 359
Damas Aubert.....	139	Reine Claude de Bavay..... 364
Davion.....	144	Reine Claude diaphane..... 369
Domino.....	149	Reine Claude dorée ou verte..... 374
Double rose.....	154	Reine Claude d'Ecully..... 379
Drap d'or d'Esperen.....	159	Reine Claude Gabriel Combes..... 384
Ente (Prune d').....	164	Reine Claude d'Oullins..... 389
Flotow (De).....	169	Reine Claude Tardive de Chambourcy.... 394
Gloire d'Epinay.....	174	Reine Claude violette..... 399
Grand Duke.....	179	Royale bleue..... 404
Gros Damas de Tours.....	184	Royale bleue PLM..... 409
Héron.....	189	Royale de Tours..... 414
Impérial Gage.....	194	Saint-Léonard..... 419
Impérial Epineuse.....	199	Saint-Michel..... 424
Impérial Murat.....	204	Sainte-Catherine..... 429
Impériale Violette.....	209	Salée..... 434
Jaune Tardive.....	214	Tardive musquée..... 439
Jefferson.....	219	Utility..... 444
Kirke's.....	224	Verdanne..... 449
Leonie.....	229	Wilhelmine Späth..... 454
Madame Guttin.....	234	PLANCHES..... 459



# PRÉSENTATION

A l'initiative de Jacques SOUTY, son Directeur, la Station de Recherches Viticoles, d'Arboriculture fruitière et d'Avertissements agricoles de la Grande Ferrade, à Pont de la Maye près Bordeaux, a rassemblé lors de sa création un important matériel génétique pour les espèces fruitières à noyau. C'est ainsi que de 1934 à 1939, 200 variétés de pruniers appartenant principalement à l'espèce hexaploïde, *Prunus domestica*, furent introduites à la Station à partir des collections de 31 pépiniéristes. Ceux-ci étaient situés dans la plupart des régions françaises mais plus particulièrement dans les bassins de la Loire, du Rhône et de la Région parisienne.

Chaque variété introduite fut multipliée à partir d'un seul individu et 2 ou 3 arbres de chaque clone variétal ont été plantés dans une même collection. Celle-ci fut placée dans une parcelle de sol argilo-graveleux, non irrigué, du Domaine de la Grande Ferrade (Lat. 44°47' N, Long. 0°35' W). Les arbres ont été conduits sur tige à 5 m × 4 m, et furent régulièrement taillés.

Cette collection a été observée par Hubert CAILLAVET, Ingénieur horticole, de 1939 à 1955; celui-ci s'est livré à une recherche extrêmement poussée des caractères distinctifs des variétés. Il a ainsi réalisé des descriptions très complètes d'une centaine de variétés. Compte tenu d'un certain désintérêt des milieux scientifiques pour les études de systématique spécifiques et variétales, ce travail n'a pu être publié jusqu'ici...

Nous avons pensé qu'il était utile, au moment où dans de nombreuses régions et dans différents pays, on se préoccupe, à juste titre, du maintien des ressources génétiques, de publier les fiches descriptives de 80 variétés anciennement cultivées en France, ainsi que la méthode ayant servi à leur élaboration.

L'auteur a pris en compte tous les caractères, même les plus fins, susceptibles de caractériser chaque variété; certains d'entre eux seront peut-être modifiés dans leur intensité, si observés dans des milieux différents, d'autres, en particulier ceux concernant les organes de reproduction, seront probablement plus indépendants des milieux.

Nous pensons que ce travail sera indispensable aux techniciens qui voudraient identifier les variétés locales anciennes que l'on souhaite conserver; il sera également utile aux spécialistes s'intéressant à la *protection des obtentions végétales* ainsi qu'aux techniciens chargés du *contrôle de l'authenticité variétale* en pépinière; ils trouveront, en effet, dans ce travail, la liste très complète des caractères d'identification à prendre en considération.

On constatera la qualité des photographies, grandeur nature, de chaque variété.

Françoise DOSBA,  
Directeur de la Station de Recherches Fruitières,  
INRA, 33883 Pont-de-la-Maye

Michel CHAUVET,  
Secrétaire général,  
Bureau des Ressources Génétiques, Paris

René BERNHARD  
Président,  
Association Française pour la Conservation des Espèces Végétales

Février 1990



# ÉTUDE DES CARACTÈRES

---

## INTRODUCTION

Une étude détaillée des caractères morphologiques et physiologiques permet une description sûre de la variété que l'on peut ainsi différencier des autres. Cette étude intéresse toutes les parties de la plante et envisage toutes ses manifestations végétales au cours de plusieurs années successives.

Ce travail a nécessité un rassemblement des diverses variétés dans des conditions identiques de milieu (climat, sol, porte-greffe, etc.). Il a été entrepris dans le verger d'étude de la Station de Recherches d'Arboriculture fruitière du Centre de Recherche de Bordeaux (I.N.R.A.), Domaine de La Grande Ferrade, à PONT-DE-LA-MAYE (Gironde).

Cette étude commencée en 1939 repose sur quinze années consécutives d'observations. Toutes les indications données pour chaque caractère ne sont pas le résultat de l'observation d'un seul élément mais d'au moins une vingtaine. Les mensurations indiquées sont le résultat d'une moyenne calculée sur vingt échantillons.

Les caractères morphologiques ne présentent pas une valeur égale : certains demeurent à peu près constants, d'autres varient dans des proportions plus ou moins grandes. Les premiers servent à établir des clés de détermination tandis que les seconds plus ou moins fluctuants sont considérés comme plutôt secondaires : ils sont quand même précieux pour la distinction de variétés assez voisines les unes des autres.

Les caractères physiologiques subissent l'influence des conditions du climat et du milieu. Ils sont difficiles à observer mais ils constituent cependant des caractères utilisables pour l'identification.

Le nombre de groupes qu'il est possible d'établir pour chaque caractère dépend des limites extrêmes rencontrées dans notre collection.



# CARACTÈRES MORPHOLOGIQUES

## LE RAMEAU

L'étude du rameau est réalisée sur le rameau d'un an. Les observations doivent être effectuées au cours de la période hivernale au plus tard un mois avant le débourrement.

### Port

Selon l'aspect présenté par le développement des branches charpentières et des branches secondaires par rapport au tronc, on distingue quatre groupes : horizontal, semi-horizontal, semi-vertical, vertical.

### Nombre de nœuds à l'unité de longueur (20 cm)

Cette observation est effectuée en excluant la base et l'extrémité du rameau.

### Mérithalles

Les mérithalles (fig. 1) sont habituellement de longueur à peu près régulière, quelques variétés présentent une irrégularité nettement marquée.

### Aspect

On distingue cinq groupes : frêle, de force moyenne, assez fort, fort, très fort.

- Epines. Seules quelques variétés présentent un certain pourcentage de rameaux épineux (fig. 2).
- Pellicules. Une pellicule de coloration grise recouvre plus ou moins le rameau, l'indication du pourcentage de la surface ainsi recouverte est donnée pour chaque variété.
- Ecaillage. En grattant légèrement un rameau, la pellicule s'écaille plus ou moins aisément selon les variétés. On distingue cinq groupes : s'écaillant facilement, assez facilement, assez difficilement, très difficilement.
- Exfoliation naturelle. Certaines variétés s'exfolient naturellement (fig. 3).
- Aspect granité. Quelques variétés présentent des rameaux ayant un aspect plus ou moins granité.

### Pubescence

- Importance. Le duvet doit être observé avec une loupe. On distingue six groupes : glabres, rares traces de duvet, traces de duvet, très légèrement duveteux, légèrement duveteux, duveteux.
- Emplacement. Il est indiqué pour les variétés dont la répartition n'est pas uniforme sur le rameau. On distingue six groupes (fig. 4) :
  - uniquement sur le coussinet,
  - uniquement au niveau de l'œil et sur près d'un centimètre de la base du mérithalle,
  - uniquement sur la zone du mérithalle se trouvant en avant de l'œil,
  - uniquement sur un à deux centimètres de la zone du mérithalle se trouvant en avant de l'œil,
  - à l'exception d'un centimètre à la base du mérithalle en avant de l'œil,
  - à l'exception de la zone du mérithalle se trouvant en avant de l'œil.

### Coloris

Le coloris est assez difficile à déterminer car il est influencé par l'insolation, le port des rameaux et l'abondance du feuillage. Quinze groupes ont été définis : brun violacé, brun rouge clair, brun rouge, brun rouge foncé, brun rouge vineux, brun rouge violacé, brun rouge terne, rouge violacé, rouge marron, marron, marron jaunâtre, marron jaune verdâtre, marron rouge, marron violacé, marron foncé.

### Lenticelles

- Importance. Selon le nombre de lenticelles, on obtient six groupes (fig. 5) : très peu nombreuses, peu nombreuses, en petit nombre, moyennement nombreuses, assez nombreuses, nombreuses.

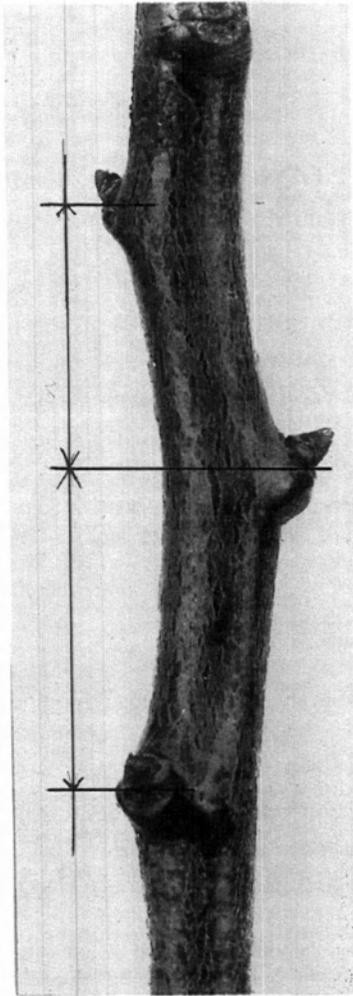
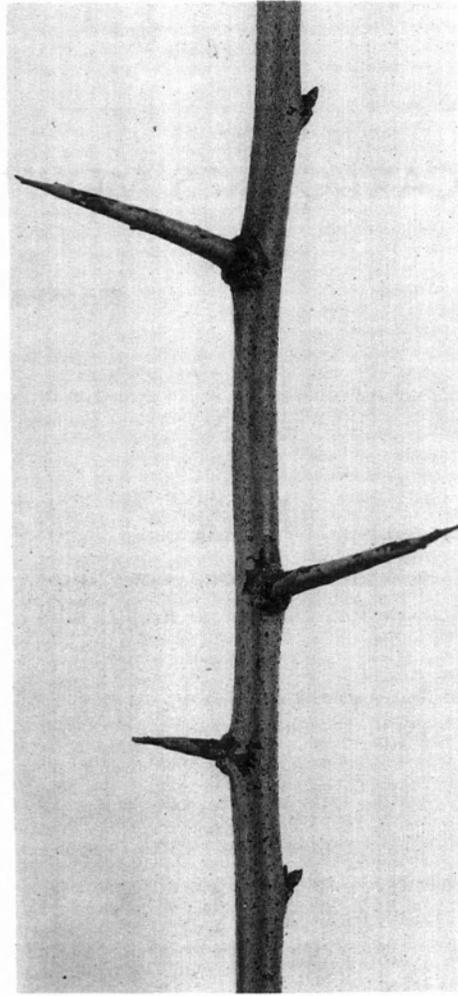
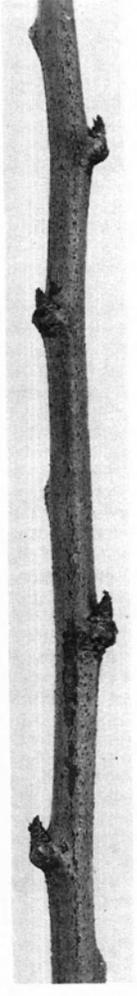


Fig. 1. — Mérithalles



épineux



non épineux

Fig. 2. — Epines



Fig. 3. — Exfoliation naturelle

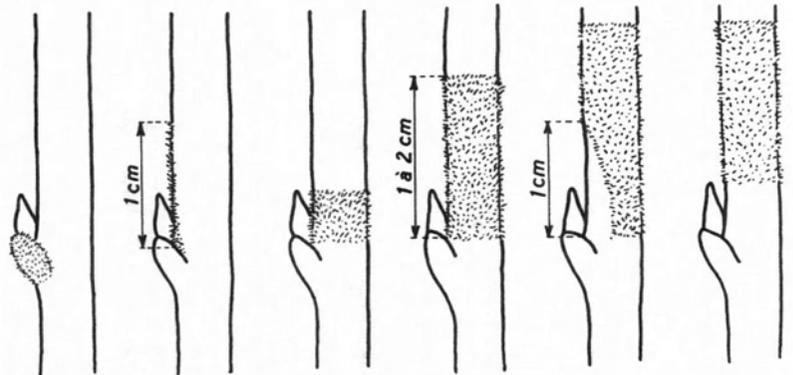


Fig. 4. — Emplacement de la pubescence

- Grosseur. On distingue quatre groupes : très petites, petites, moyennes, assez grosses.
- Forme. On a quatre groupes : arrondies, le plus souvent arrondies, le plus souvent elliptiques, elliptiques.
- Coloris. On distingue trois groupes : jaunâtre, gris jaunâtre, gris.

### **Coussinets**

- Développement. Selon l'importance du développement des coussinets, on obtient sept groupes (fig. 6) : très peu saillants, peu saillants, un peu saillants, moyennement saillants, assez saillants, saillants, très saillants.
- Insertion. L'insertion des coussinets sur le rameau peut se présenter de deux manières différentes (fig. 7) — pour certaines variétés, il est parfois difficile de distinguer une forme de l'autre — : insertion en pente douce, insertion géniculée.
- Rides transversales. Certaines variétés présentent des rides transversales à la jonction du coussinet avec le rameau. On distingue quatre groupes : une petite ride transversale, quelques rides transversales, légères rides transversales, plusieurs rides transversales.
- Bourrelet. Quelques variétés présentent à la base du mérithalle un bourrelet qui sert d'appui à l'œil.
- Emplacement pétiolaire. Il est en général nettement marqué. Quelques variétés présentent un emplacement pétiolaire peu marqué, d'autres au contraire un emplacement assez vaste (fig. 8).
- Boursoufflure. Quelques variétés présentent une petite boursoufflure sous l'emplacement pétiolaire.
- Coloris. Quelques variétés présentent un certain pourcentage de rameaux ayant des coussinets d'une coloration vert foncé grisâtre.

### **Nervures centrale et latérales**

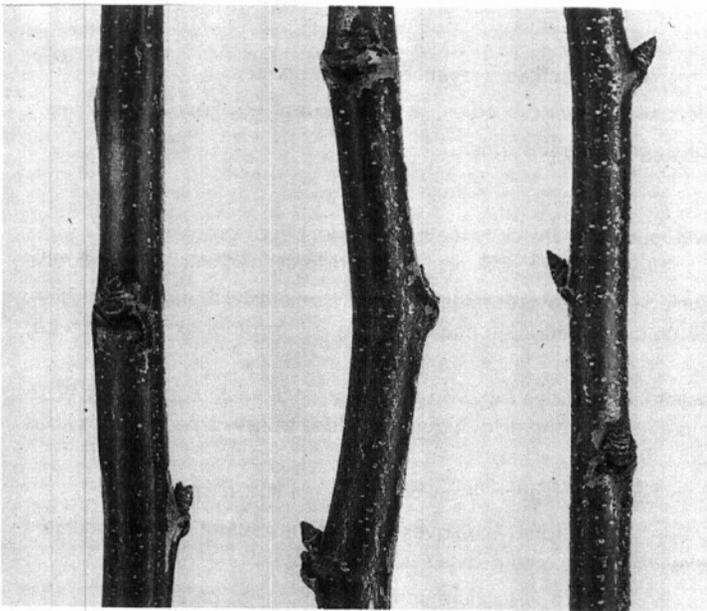
- Développement. Selon le développement des nervures (qui correspondent aux faisceaux libéro-ligneux en relation avec la feuille), on distingue cinq groupes (fig. 9) : nervures centrale et latérales peu marquées, un peu marquées, moyennement marquées, assez marquées, très marquées. Certaines variétés présentent une nervure centrale peu marquée alors que les nervures latérales sont plus marquées.
- Longueur. Selon le développement des nervures sur le rameau, on distingue quatre groupes : ne se prolongeant pas sur le rameau, se prolongeant très légèrement, se prolongeant légèrement, se prolongeant sur une distance pouvant atteindre au maximum 6 à 7 cm. Parfois, seules les nervures latérales se prolongent, d'autres fois, elles se prolongent beaucoup moins que la nervure centrale.
- Dédoublément. Les nervures peuvent être quelquefois dédoublées.

### **Yeux à bois**

- Grosseur. Cette observation doit être effectuée au moins un mois avant le débourrement. On distingue six groupes (fig. 10) : extrêmement petits, très petits, petits, assez petits, moyens, assez gros.
- Base. Quelques variétés présentent des yeux à bois de forme caractéristique par suite de leur grande largeur de base.
- Forme. Selon la forme générale des yeux à bois, on distingue quatre groupes (fig. 11) : très pointus, pointus, assez pointus, un peu pointus.
- Extrémité supérieure. Certaines variétés présentent l'extrémité supérieure des yeux à bois légèrement courbée vers le rameau.
- Ecartement du rameau. La situation des yeux à bois par rapport au rameau permet d'établir six groupes (fig. 12) :
  - appliqués contre le rameau,
  - assez appliqués contre le rameau avec inclinaison de 10 à 14°,
  - un peu appliqués contre le rameau avec inclinaison de 15 à 20°,
  - un peu écartés du rameau avec inclinaison de 21 à 30°,
  - assez écartés du rameau avec inclinaison de 31 à 40°,
  - écartés du rameau avec inclinaison de 41 à 60°.

Quelques variétés ont des yeux un peu écartés à la base puis presque parallèles au rameau.

- Écailles hérissées. Les écailles des yeux à bois d'un certain nombre de variétés peuvent être plus ou moins hérissées au sommet. On distingue quatre groupes : écailles parfois hérissées au sommet, assez souvent hérissées au sommet, souvent hérissées au sommet, hérissées au sommet (fig. 13).
- Coloris des écailles. On distingue trois groupes : marron clair, marron terne, marron noirâtre.



peu  
nombreuses

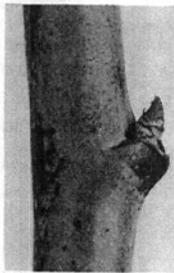
moyennement  
nombreuses

nombreuses

Fig. 5. — Lenticelles



peu  
saillant

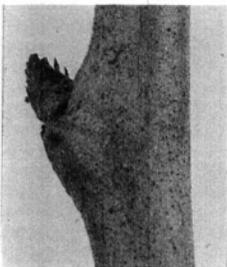


assez  
saillant



très  
saillant

Fig. 6. — Coussinet



en pente douce



géniculée

Fig. 7. — Insertion



Fig. 8. —  
Emplacement  
pétioleaire

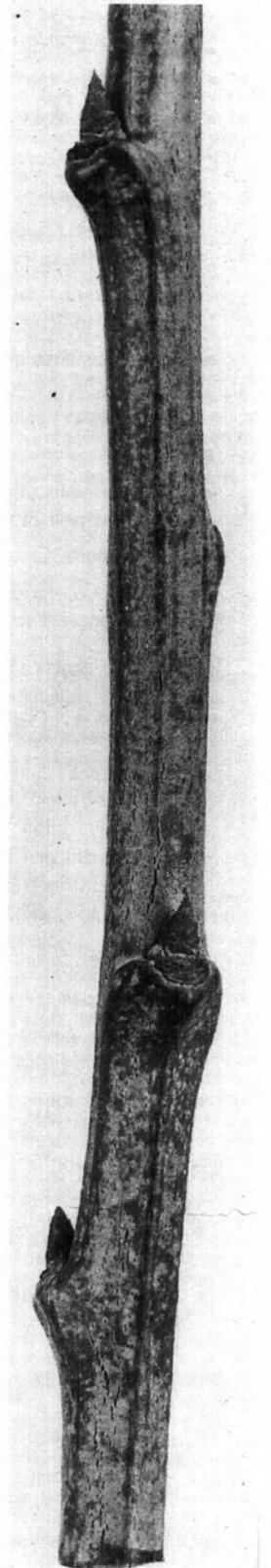


Fig. 9. —  
Nervure latérale,  
nervure centrale

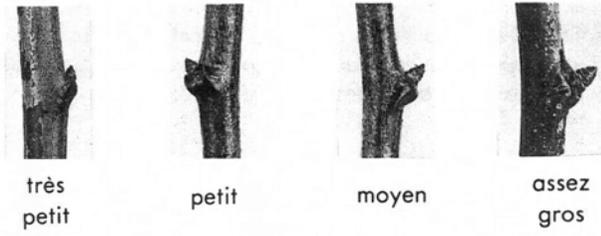


Fig. 10. — Yeux à bois

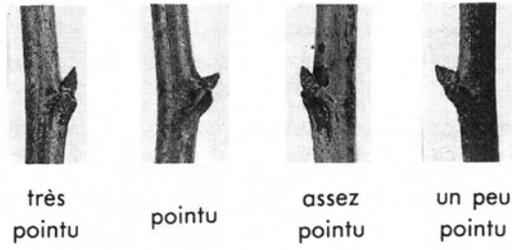
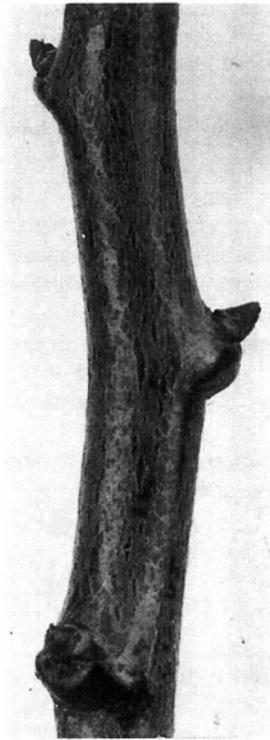


Fig. 11. — Forme des yeux à bois



appliqués contre  
le rameau



écartés du  
rameau



Fig. 13. — Yeux à bois :  
écailles hérissées

Fig. 12. — Yeux à bois : écartement du rameau

- Pruine. Les écailles sont souvent recouvertes avec plus ou moins d'intensité d'une pruine d'une coloration gris clair. On distingue six groupes : très légèrement recouvertes, légèrement recouvertes, un peu recouvertes, moyennement recouvertes, assez recouvertes, fortement recouvertes.

### **Boutons floraux**

Les boutons floraux sont toujours plus développés que les yeux à bois; leur étude doit être effectuée à la même époque que ces derniers.

- Grosseur. On distingue cinq groupes : très petits, petits, moyens, assez gros, gros.
- Coloris des écailles. Mêmes groupes que les yeux à bois.
- Pruine. Mêmes groupes que pour les yeux à bois.
- *Coloris des pétales à l'éclosion des boutons floraux* : Les boutons floraux sont de coloration blanc crème sauf pour quelques rares variétés où ils sont blancs ou blanc jaunâtre. Une coloration rose ou rouge se trouve avec plus ou moins d'intensité vers le sommet des boutons floraux de la plupart des variétés. Cette coloration disparaît par la suite au fur et à mesure de l'épanouissement de la fleur. On distingue cinq groupes : absence de coloration rose ou rouge, coloration sur quelques boutons, sur plusieurs boutons, sur presque tous les boutons, sur tous les boutons.
- *Stigmate* : L'observation de ce caractère doit être effectuée à un stade compris entre le début floraison et 10 % de fleurs épanouies. Cette notation présente une certaine difficulté par suite des divers stades de floraison sur un même arbre. Certaines variétés, par contre, présentent nettement ce caractère soit par suite de la grandeur du stigmate, soit du fait de la petitesse des pétales. On distingue quatre groupes : stigmate n'apparaissant pas avant épanouissement, apparaissant sur quelques fleurs, sur un certain pourcentage de fleurs (10 à 90 %), apparaissant avant épanouissement.

## **LA FEUILLE**

### **LES JEUNES FEUILLES**

L'étude des caractères de la feuille porte d'abord sur ceux des jeunes feuilles avant qu'elles n'aient atteint leur dimension normale.

#### **Coloris des jeunes feuilles de l'extrémité des rameaux en début de saison**

Le seul caractère présentant un intérêt dans l'étude des jeunes feuilles est la coloration de celles situées à l'extrémité des rameaux en début de saison. De même que dans l'étude de la fleur de certaines variétés, on observait sur la bordure des jeunes pétales des colorations rouges disparaissant une fois la fleur épanouie, de même on constate dans l'étude des jeunes feuilles de toutes les variétés des colorations qui disparaissent, lorsque la feuille devient adulte. On distingue dix groupes : vert jaunâtre, vert clair lavé de brun jaunâtre, vert clair lavé de brun rougeâtre, vert lavé de brun rougeâtre clair, brun rosâtre, rouge clair violacé, rose légèrement brunâtre, rouge légèrement brunâtre, rouge légèrement foncé, brun légèrement verdâtre.

L'appréciation de la teinte est parfois délicate, il est nécessaire d'observer l'ensemble des feuilles de l'extrémité des rameaux sans tenir compte de celles situées près des feuilles adultes qui, elles, sont en cours de changement de teinte.

Répartition. La coloration peut intéresser un plus ou moins grand nombre de feuilles par rameau, le nombre moyen peut varier de une à dix feuilles suivant les variétés.

### **LE LIMBE**

#### **Epaisseur**

Les différences enregistrées sur une même feuille et d'une feuille à l'autre sur un même arbre ne permettent pas d'effectuer des mensurations aussi l'appréciation de l'épaisseur se fait au toucher. On distingue six groupes : mince, assez mince, d'épaisseur moyenne, assez épais, épais, très épais.

#### **Dimensions**

Ces dimensions (fig. 14) sont prises sur les feuilles adultes se trouvant aux approches de la 9<sup>e</sup> ou 10<sup>e</sup> feuille à partir du sommet du rameau, le groupe de jeunes feuilles non encore séparées les unes des autres comptant

pour la première. Il est nécessaire de mesurer un minimum de vingt feuilles après aplatissement préalable pour obtenir une moyenne pour chaque variété.

La *longueur (L)* est prise depuis le sommet jusqu'à la base du limbe au point de jonction du pédoncule. Lorsque les moitiés du limbe présentent un développement différent, la longueur est toujours prise sur la moitié la plus longue.

La *largeur (l)* est prise perpendiculairement à la longueur, à l'emplacement de la plus grande dimension.

- *Emplacement de la plus grande largeur.* On distingue trois groupes : située au-dessus de la moitié de la longueur, vers la moitié de la longueur, au-dessous de la moitié de la longueur.
- Le *rapport longueur sur largeur (L/l)* est établi, permettant ainsi de préciser la forme.

## Forme

On obtient ainsi cinq groupes (fig. 15) :

— elliptique arrondi	rapport variant de 1,10 à 1,29
— elliptique légèrement arrondi	rapport variant de 1,30 à 1,34
— elliptique un peu allongée	rapport variant de 1,35 à 1,49
— elliptique assez allongée	rapport variant de 1,50 à 1,59
— elliptique allongée	rapport variant de 1,60 et plus.

- *Forme générale.* La forme du *sommet* est indiquée en considérant l'angle formé au sommet par les deux lignes de bordures de la feuille. On définit ainsi dix groupes (fig. 16) : très pointu, pointu, assez pointu, moyennement pointu, formant un angle légèrement inférieur à 90°, formant un angle droit, formant un angle légèrement supérieur à 90°, un peu obtus, moyennement obtus, obtus.
- *Etranglement.* Certaines variétés présentent vers le sommet, un étranglement plus ou moins accentué. On distingue trois groupes (fig. 17) : léger étranglement, étranglement moyennement marqué, étranglement assez marqué.
- *Base.* La forme de la base est indiquée en considérant l'angle formé au point de jonction du limbe et du pétiole par les deux lignes de bordure de la feuille. On distingue six groupes (fig. 18) : arrondie, obtuse, moyennement obtuse, un peu aiguë, aiguë, très aiguë.

## Aspect

- *Courbure longitudinale.* Cette observation doit être faite en examinant la feuille de profil. On distingue cinq groupes (fig. 19) : très légèrement courbée longitudinalement, légèrement courbée, moyennement courbée, assez courbée, très courbée longitudinalement.
- *Ondulation.* Pour observer l'ondulation des bordures du limbe, il est nécessaire d'examiner la feuille vue de profil. On distingue quatre groupes (fig. 20) : légèrement ondulé sur les bords, un peu ondulé, assez ondulé, très ondulé.
  - Importance : Le nombre des ondulations varie de 1 à 10.
  - Développement : Les ondulations peuvent être plus ou moins développés. On distingue deux groupes : courtes ou longues. De même, elles peuvent être plus ou moins profondes. On a ici trois groupes : peu profondes, de profondeur moyenne, assez profondes. Près de 90 % des variétés entrent dans le premier groupe.

## Dents

Les dents sont des échancrures qui limitent le limbe. Leur examen se fait dans la région située au tiers supérieur de la feuille.

- *Forme.* Deux types peuvent se rencontrer (fig. 21) : crénelé ou denté. Le type denté est beaucoup moins fréquent, intéressant environ 10 % des variétés.
- *Développement.* Suivant la largeur, on distingue six groupes : faible largeur, peu larges, de largeur moyenne, assez larges, larges, très larges. Suivant la profondeur, également six groupes : faible profondeur, peu profondes, de profondeur moyenne, assez profondes, profondes, très profondes.
- *Régularité.* Le développement des dents peut présenter une irrégularité plus ou moins grande. On distingue six groupes : régulières, à peu près régulières, un peu irrégulières, assez irrégulières, irrégulières, très irrégulières.
- *Surdenture.* Un début de formation d'une nouvelle dent se présente sur la bordure des dents de quelques variétés (fig. 22). Suivant la fréquence de ce caractère, on distingue sept groupes : rarement surdentées, quelquefois, parfois, assez souvent, souvent, généralement surdentées, surdentées.

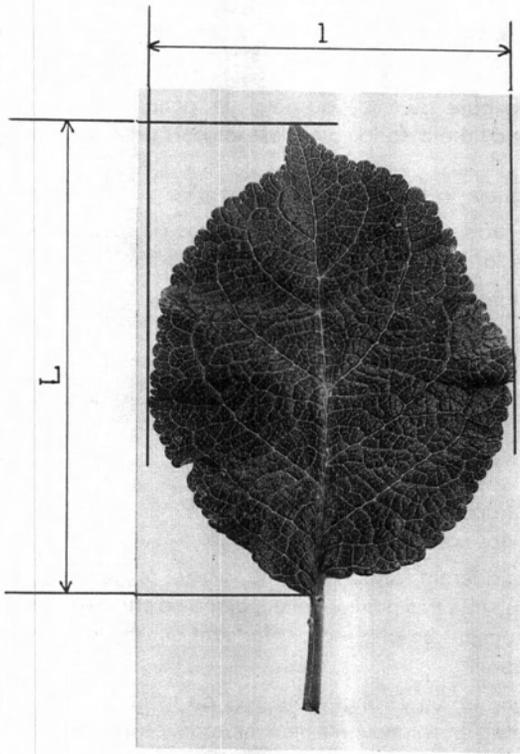
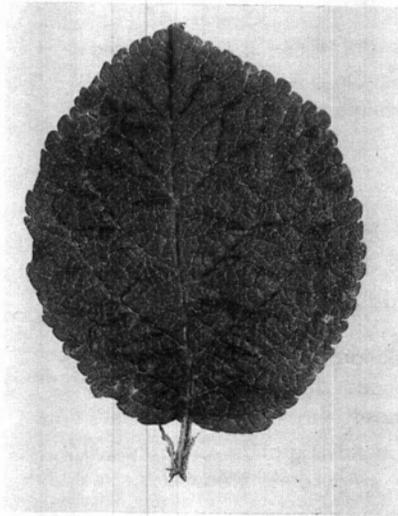
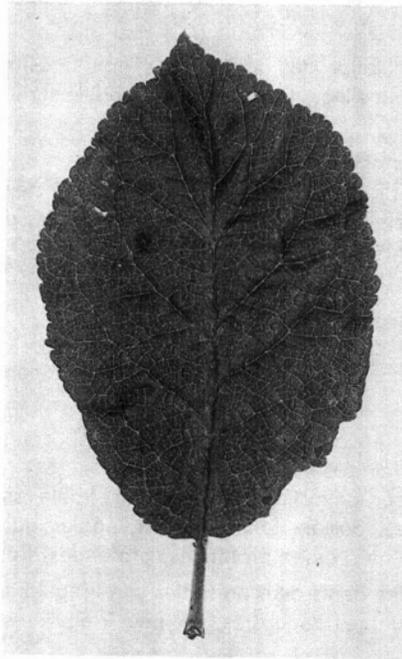


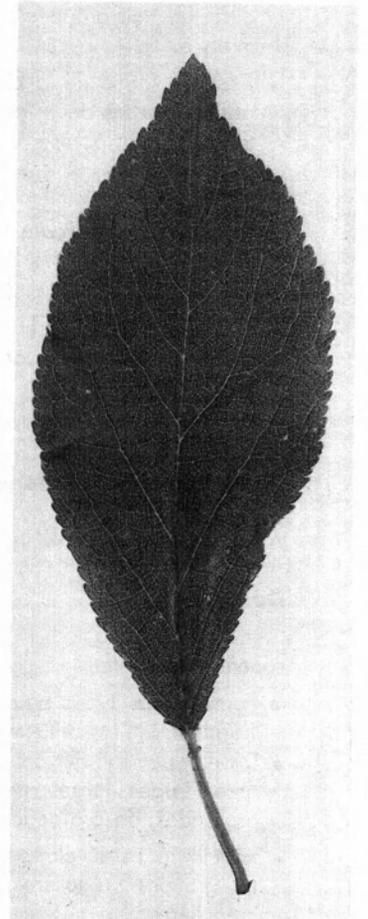
Fig. 14. — Mesure de la longueur et de la largeur



arrondie



un peu allongée



allongée

Fig. 15. — Forme de la feuille